

CHARTRE

D'IDENTITÉ VISUELLE DU LOGO

AAFA ACTRICES
ACTEURS
de FRANCE
ASSOCIÉS

1. Logo couleur
2. Logo noir & blanc
3. Les différents formats
4. Les règles d'utilisation
5. Les interdits

L'AAFA - Actrices & Acteurs de France Associés

est l'association professionnelle des comédiennes et comédiens en France. Elle assure une représentation de la profession auprès de ses partenaires institutionnels et artistiques, veille aux droits spécifiques des comédien·ne·s en lien avec les syndicats et favorise la réflexion sur le métier et ses pratiques.

1. Logo couleur

Version horizontale

Version principale du logo à utiliser en priorité.



Version carré

Ce format carré est à utiliser de façon secondaire, au cas où l'emplacement de destination le nécessite.



Quadrichromie

C : 25% M : 89% J : 90% N : 22%

Pantone

Pantone 484C

RVB

R : 159 V : 49 B : 33

Hexa

#9f3121

Noir et blanc

Noir : 100%

2. Logo noir & blanc

Le logo existe en 2 versions (positif et négatif), pour s'adapter aux supports noir & blanc.

Lorsque les techniques d'impression l'obligent on utilisera la version noir & blanc du logo AAFA - Actrices & Acteurs de France Associés.

Cette utilisation doit rester exceptionnelle, il faut utiliser en priorité la version standard en couleur.

Noir et blanc

Noir : 100%



Cette version du logo blanc sur fond transparent est à utiliser sur fond foncé.



3. Les différents formats : EPS, PDF, JPG, PNG

Un format d'image adapté à chaque utilisation.

Avant de choisir le format adéquat pour une image, il est nécessaire de connaître l'utilisation qui en sera faite : impression papier ou visualisation sur un écran ? Quelles en seront les proportions : page A4, A5, plein écran ou petite vignette ?

- **EPS** (Encapsuled PostScript)

Ce format utilisé pour l'impression est un format vectoriel qui permet un agrandissement de l'image sans limite. Ce format est privilégié lors de la création de logos ou d'images illustrées.

- **PDF** (Portable Document Format) est un format de fichier vectoriel.

C'est le format de fichier utilisé communément pour l'impression ou pour la diffusion de documents internet.

- **JPG ou JPEG** (Joint Photographic Experts Group)

C'est un format compressé afin de prendre le moins de place possible sur votre stockage. Ce format d'image est le plus communément utilisé sur tous les sites internet. L'inconvénient de ce format d'image est que la qualité de l'image se dégrade au fur et à mesure de la compression. Ce type d'image ne supporte guère l'agrandissement au risque d'obtenir une image qui n'est pas nette (pixellisation).

- **PNG** (Portable Network Graphics)

PNG est un format d'image destiné uniquement à l'affichage sur écrans (mode colorimétrique RVB). Il existe 2 variantes, le PNG-8 et le PNG-24, le dernier étant plus utilisé car sa profondeur de 24 bits permet l'affichage de 16'777'216 couleurs, contre 256 pour le premier. Il utilise également un haut taux de compression, sans perte de qualité. Gestion de la transparence par ce format.

Sur quels supports utiliser le logo AAFA :

Si vous utilisez votre logo sur des supports digitaux (présentations PowerPoint, site internet, etc) préférez le format PNG ou JPG.

Si vous devez envoyer votre logo à un imprimeur pour le placer sur une carte de visite, une brochure, etc, choisissez un format vectoriel EPS ou PDF.

Si vous devez apporter des modifications à votre logo et l'envoyer à un graphiste, choisissez là aussi un format vectoriel EPS ou PDF.

4. Les règles d'utilisation

Respecter les gabarits

Le logo peut être utilisé sur des fonds de couleur ou fond photo. La lisibilité est primordiale.

Sur fond sombre, l'usage de la version blanche est recommandé. Sur fond clair, la version rouge est à utiliser.



Zone de protection

Une zone de protection a été définie afin de protéger le logotype de tous éléments textuels ou visuels. Elle correspond à la moitié de la dimension X présentée ci-contre.



Taille minimale

Afin de garder une lisibilité optimale une taille minimale a été définie, elle est de 35 mm pour les supports imprimés et de 200 pixels pour les supports numériques.



Dans un rédactionnel, toujours écrire **AAFA - Actrices & Acteurs de France Associés** (en entier, de même taille et en respectant les minuscules et majuscules) et ne jamais utiliser l'acronyme (AAFA seul), excepté lorsque le terme revient plusieurs fois. On peut écrire l'acronyme (AAFA seul) uniquement dans les textes à plus de 3 occurrences ; ni la première, ni la dernière, mais toutes celles qui se trouvent entre les deux dans le déroulé du texte.

5. Les interdits



Toutes autres utilisations ne sont pas autorisées (changement de couleurs, déformation/modification du logo...)

Ne jamais utiliser l'acronyme AAFA seul



Ne pas modifier la couleur existante



Ne pas tramer



Ne pas déformer le logo



Ne pas changer de couleur



Ne pas basculer le logo



Ne pas incruster le logo dans un cartouche



Ne pas inverser les couleurs



Les logos AAFA - Actrices & Acteur de France Associés
sont disponibles au téléchargement sur le site de l'association



CONTACT COMMUNICATION :
aafa.communication@gmail.com

AAFA - Actrices & Acteurs de France Associés
127, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris

www.aafa-asso.org
siret : 807 499 728 0010

Charte version 2021

AAFA ACTRICES
ACTEURS
de FRANCE
ASSOCIÉS